

Connectez-vous à la nature...

SYNTHÈSE DU
PLAN DE GESTION
2019-2028

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
et sur www.eden62.fr

La Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye

- > 391 hectares
- > Réserve Naturelle Nationale depuis 1987



EDITO

Eden 62, Syndicat mixte créé par le Département, assure la mise en œuvre d'actions de gestion, d'aménagement, d'animation et de valorisation des espaces naturels sensibles. Il intervient sur près de **6 284 hectares**, répartis entre le Département et le Conservatoire du Littoral (3 555 ha pour le CELRL et 1 811 ha pour le CD 62), dont trois des quatre Réserves Naturelles Nationales se trouvant dans le Pas-de-Calais, que sont la Baie de Canche, les Étangs du Romelaère et le Platier d'Oye. Ces trois réserves représentent à elles seules une superficie de 1 287 hectares soit 18 % des espaces que gère Eden 62.

Une réserve naturelle nationale (RNN) est un espace protégé et réglementé accueillant une biodiversité rare et caractéristique en France. Des mesures de gestion adaptées à la conservation de ces sites sont mises en place par un gestionnaire local en concertation avec les acteurs du territoire.

Sur les 391 ha que compte la RNN du Platier d'Oye, 250 ha sont du domaine public maritime. Les 141 ha restant sur la partie terrestre appartiennent au Conservatoire du Littoral, établissement public ayant pour mission d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées afin de les restaurer et de les aménager.

La conservation, la compréhension et le suivi du patrimoine écologique de la réserve sont les priorités de son gestionnaire Eden 62.

La biodiversité est essentielle à l'Homme qui aime se promener en pleine nature pendant ces temps libres. **Les réserves sont donc souvent prisées pour la promenade et la découverte, devenant des lieux attractifs pour les touristes et les habitants du territoire.**

Pour la gestion de ces espaces naturels, Eden 62 utilise depuis plusieurs années un outil de planification appelé « plan de gestion ». Trois plans de gestion ont déjà été mis en place sur le Platier d'Oye. Depuis 2018, une nouvelle méthode proposée par l'Office Français de la Biodiversité, plus claire, directe et évaluable a été mise au point. C'est cette méthode qui est utilisée pour ce quatrième plan de gestion couvrant la période 2019- 2028.



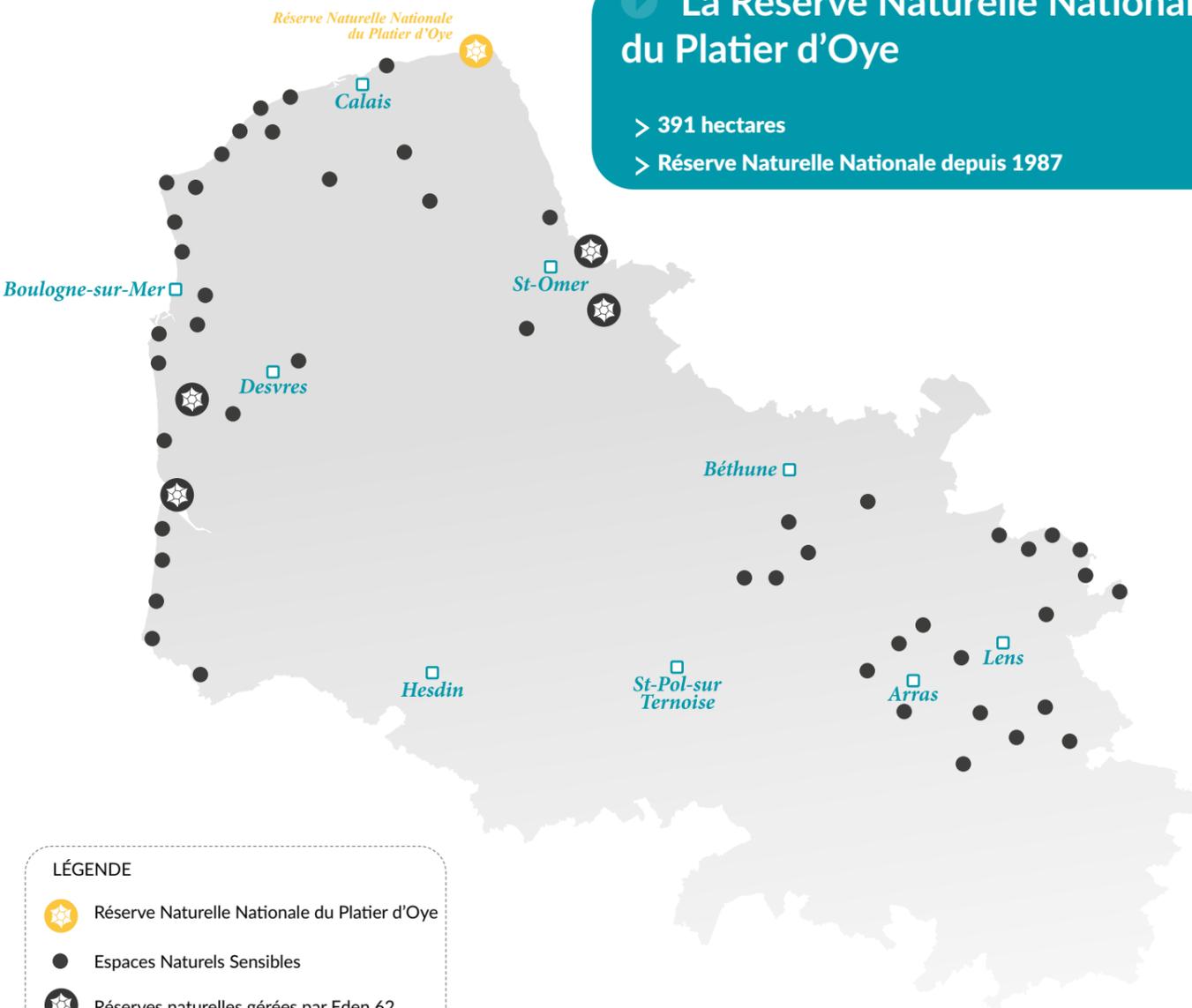
Jean-Claude LEROY,
Président du Département
du Pas-de-Calais



Emmanuelle LEVEUGLE,
Présidente du Syndicat
Mixte Eden 62



Agnès VINCE,
Directrice du Conservatoire
du Littoral



LÉGENDE

- Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye
- Espaces Naturels Sensibles
- Réserves naturelles gérées par Eden 62
- Principales villes du Département

LE GESTIONNAIRE

> Syndicat mixte Eden 62
Depuis sa création en 1993, le Syndicat mixte Eden 62 est l'outil du Département du Pas-de-Calais pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles. Protéger, Aménager, Sensibiliser et Partager, sont les moteurs de son action.

LES PROPRIÉTAIRES

- > État (Domaine Public Maritime = 64 %)
- > Conservatoire du Littoral (partie terrestre = 36 %)

PARTENAIRES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

- Conservatoire du Littoral
- DREAL Hauts-de-France
- Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
- Commune d'Oye-Plage
- Conservatoire Botanique National de Bailleul
- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais
- Université du Littoral Côte d'opale
- Agence de l'Eau



Partie Est de la réserve

La Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye

Le Platier d'Oye, **Réserve Naturelle Nationale de 391 ha** située sur la commune d' Oye-Plage (Communauté de communes de la région d'Audruicq), est la **première zone d'alimentation et de halte migratoire** sur la côte Manche / Mer du Nord de la France, rencontrée par les migrateurs en route pour leurs quartiers d'hiver. Le polder (zone de terre gagnée artificiellement sur la mer) du Platier d'Oye s'est formé relativement récemment, suite à l'installation de digues de protection contre la mer. Son évolution s'est ensuite déroulée de manière quasi naturelle. De par sa proximité immédiate avec la mer, sa faible altitude et les nappes phréatiques qui affleurent à certains endroits, le site rencontre un gradient de salinité croissant d'ouest en est qui permet à une flore et une faune diversifiées de croître et de se développer. En toutes saisons il est possible d'observer une multitude d'oiseaux d'eau (petits échassiers, Canards, Mouettes, Sternes) et de passereaux, que ce soit pour la nidification ou le repos et l'alimentation lors des périodes d'hivernage et de migration. Les habitats et la flore ne sont pas en reste sur ce site qui présente de nombreux milieux pionniers.



► Vasière du Casino

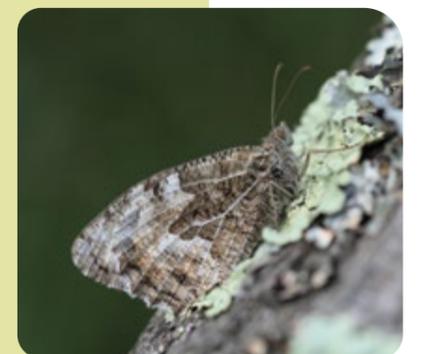
Petite centaurée littorale (*Centaurium littorale*)



Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*)



Agreste (*Hipparchia semele*)



Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)



Aster maritime (*Aster tripolium* L.)



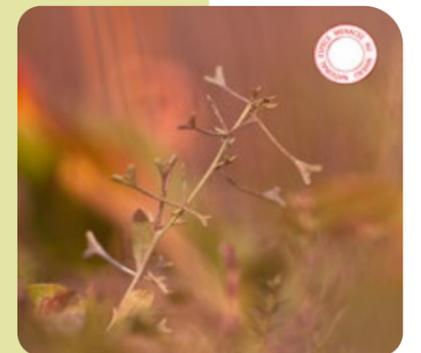
Alouette haussecol (*Eremophila alpestris*)



Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)



Halipus apicalis



Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*)



EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Illustration de l'opération « creusement de plusieurs plans d'eau »
Source : Marine CASSETTA, orthophotographie 2015

Des plans d'eau présentant des berges en pentes douces et agrémentés d'îlots

Les plans d'eau permettent d'accueillir de nombreux oiseaux hivernants comme les centaines de Canards siffleurs (*Mareca penelope*) qui viennent se reposer et s'alimenter en toute quiétude sur les polders. Des colonies nicheuses de Laridés (Mouette mélanocéphale - *Ichthyaetus melanocephalus* et Sterne caugek - *Thalasseus sandvicensis* notamment) viennent aussi nicher en période estivale sur les îlots. Les plans d'eau et les roselières donnent aussi l'occasion à des amphibiens (Triton ponctué - *Lissotriton vulgaris*), des poissons et des invertébrés d'accomplir leur cycle de vie. L'érosion par le temps et la végétalisation des îlots et des berges des plans d'eau sont deux facteurs qui peuvent rendre le site moins favorable à l'accueil des oiseaux. Il est donc essentiel de les entretenir pour maintenir le milieu ouvert.

OBJECTIFS 2028

- Creusement de plans d'eau pour étendre les zones d'accueil au sein de la réserve favorables aux oiseaux d'eau.
- Lutte contre l'atterrissement des mares.
- Extension de la roselière du Polder Est.

Les enjeux :

PATRIMOINE NATUREL

Des milieux de vasières, caractérisés par la richesse de leurs habitats

Les deux vasières, situées à l'ouest et à l'est du site, sont des milieux soumis au balancement des marées, sur lesquels **plus de 28% des habitats à fort enjeu du plan de gestion se développent**. Pour les plus connaisseurs, un exemple est la végétation annuelle à Salicorne d'Europe et Spergulaire atlantique (*Spergulario mediae* - *Salicornietum brachystachyae*). Pour la flore, **l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce menacée au niveau national, présente sur la réserve est la population la plus importante de France connue à ce jour (plusieurs milliers de pieds)**. Côté faune, les vasières sont des milieux saumâtres riches qui procurent une abondante nourriture

aux oiseaux et poissons migrateurs ainsi qu'aux invertébrés aquatiques (crustacés, mollusques). Ces milieux sont très vulnérables et fragiles et il est important de les préserver du piétinement.

OBJECTIFS 2028

- *Maintien et amélioration des habitats à Obione pédonculée.*
- *Déplacement du chemin proche de la vasière de la zone des anciennes huttes à l'est de la réserve.*
- *Amélioration de la continuité écologique par la mise en place d'une passe à poissons entre le Polder Est et la vasière et le désenvasement du chenal.*

Un estran nécessaire à l'avifaune en toutes saisons

La plage, les bancs coquilliers et les laisses de mer sont nécessaires aux oiseaux nichant sur ce milieu. En effet, le Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*), le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) et la Sterne naine (*Sternula albifrons*) sont trois espèces nichant sur l'estran et se nourrissant sur les laisses de mer. La proximité de la mer avec les polders de la réserve permet également aux colonies de Laridés de venir s'alimenter et nourrir leurs poussins. Les oiseaux migrateurs apprécient eux aussi l'estran qui leur permet de se nourrir et de se reposer (Bécasseau sanderling - *Calidris alba*). C'est pourquoi **la quiétude de ces lieux doit être respectée par la mise en place de zones de protection et par une sensibilisation forte du public** fréquentant le domaine public maritime.

OBJECTIFS 2028

- *Sécurisation des bancs coquilliers.*
- *Sensibilisation des usagers à la problématique des oiseaux nicheurs du banc coquillier.*



EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Décalage du chemin piéton afin de tranquilliser les plans d'eau de la vasière

Bancs coquilliers

Sterne naine (*Sternula albifrons*)

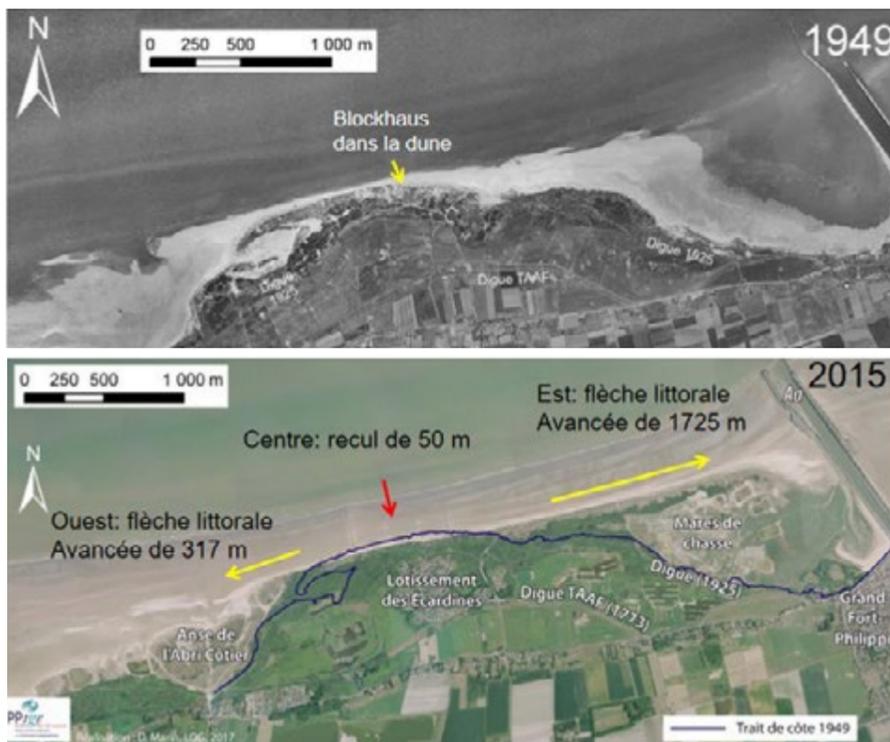


Un système dunaire particulier, entretenu pour maintenir les milieux ouverts

Les laisses de mer constituent des obstacles naturels qui arrêtent le sable et l'accumulent. Leur décomposition permet la dissémination de graines et la pousse de certains végétaux plus vivaces (adaptés au vent et au sel), accumulant encore plus de sable pour former les dunes embryonnaires. L'amoncellement de sable va se poursuivre formant des dunes blanches, permettant à de plus grandes plantes de venir s'implanter. L'autre côté des dunes, qui n'est pas soumis aux vents ni aux embruns, va permettre à des plantes rases, adaptées à l'ensoleillement prolongé, de se propager pour former les dunes grises. Dans ces dernières, de vastes dépressions naturelles, nommées pannes, peuvent apparaître grâce aux vents. Ces pannes laissent affleurer les nappes phréatiques favorisant alors le développement d'espèces de milieux humides. En se décomposant, les végétations des dunes grises apportent la matière organique nécessaire au développement de ligneux, formant ainsi les dunes arbustives.

Sur le Platier d'Oye la progression des dunes s'arrête à ce stade car les habitations proches du Polder empêchent la libre évolution. Cependant, le cordon dunaire est lui en constante évolution car il est soumis à l'érosion du vent ou des marées (voir carte ci-dessus) ou à l'accrétion (accumulation) aux extrémités de la réserve. Afin de limiter l'érosion et protéger les habitations qui sont situées derrière le cordon dunaire, des équipements ont été installés et sont entretenus par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq avec le soutien technique d'Eden 62.

Dans ces milieux dunaires, de nombreux habitats abondent et accueillent des espèces floristiques comme la Petite centaurée littorale (*Centaureum littorale*) ou la Violette de Curtis (*Viola curtisii*). Des passereaux peuvent aussi nicher, se reposer et se nourrir dans les Argousiers faux-nerprun qui offrent une bonne protection contre les prédateurs terrestres



Visualisation du recul du trait de côte entre 1949 et 2015 - Source : ULCO / Projet COSACO

Violette de Curtis (*Viola curtisii*)



et aériens. Les orthoptères (criquet, sauterelles, grillons) et les papillons affectionnent particulièrement les milieux dunaires qui leur fournissent plantes hôtes et nourriture. Le Crapaud calamite pond dans les pannes dunaires qui s'assèchent rapidement.

Ces milieux sont sensibles à l'érosion et à la dynamique naturelle de la végétation. L'entretien naturel par le broutage du Lapin de garenne, dont les populations ne sont pas prolifiques sur le site, n'est pas suffisant pour maintenir ces milieux ouverts, d'où la nécessité de débroussailler.

▶ OBJECTIFS 2028

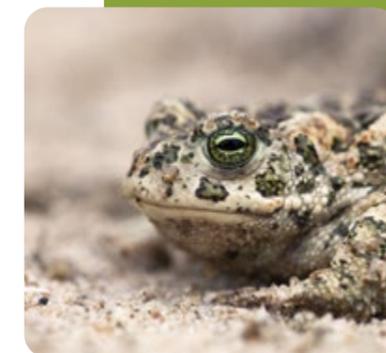
- Stabilisation de la surface de pelouses dunaires pionnières.
- Disparition des sentiers parasites.
- Stabilisation du cordon dunaire.
- Lutte contre les espèces envahissantes.

De vastes prairies ouvertes entretenues pour accueillir les oiseaux en toute saison

Les prairies des polders de la réserve s'étendent sur plus de 56 ha. Des oiseaux inféodés aux milieux ouverts viennent s'y nourrir en fonction des saisons comme le Canard siffleur (*Mareca penelope*) et le Combattant varié (*Philomachus pugnax*). Certaines espèces telles que le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), espèce menacée au niveau national, nichent à même le sol dans ces espaces qui abritent des habitats très intéressants. Ces biotopes, sensibles aux variations des niveaux d'eau et à la fermeture progressive du milieu sont maintenus grâce au pâturage, notamment par les emblématiques Vaches highlands, et à la fauche.

▶ OBJECTIFS 2028

- Maintien des prairies ouvertes par fauche et pâturage.



Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)



Canard siffleur (*Mareca penelope*)



Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

▶ EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Pâturage du Polder Ouest par les Vaches highland pour permettre le maintien des habitats.





▶ EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Suivi des oiseaux réalisé tous les 10 jours



▶ EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Baguage et suivi des oiseaux pour comprendre les relations qui existent entre la réserve et les autres sites littoraux de la Région, en termes d'accueil des oiseaux

Les enjeux : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Connaissance sur la sédimentologie, l'hydrologie et la salinité

Ces trois domaines peuvent influencer la dynamique des végétations et la présence ou l'absence des espèces faunistiques et floristiques sur la réserve. Il est donc important d'enrichir des connaissances afin d'anticiper l'évolution des populations et d'affiner les opérations de gestion nécessaires au maintien de la biodiversité du site.

Connaissance des végétations et des espèces

Pour appréhender les espèces présentes sur un site, il faut réaliser des inventaires. Sur le Platier d'Oye, les invertébrés, notamment ceux affiliés aux milieux humides et aquatiques, ne sont pas assez connus. C'est le cas également des micro-mammifères et des poissons. Des inventaires spécifiques seront donc mis en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion, afin de trouver des mesures de préservation adéquates.

Pour les habitats et espèces mieux connus de la réserve, il faut continuer à suivre leurs répartitions et leurs effectifs. Ces suivis permettent de prévenir leur disparition ou de constater leur augmentation et d'en comprendre les causes. Des actions de conservation adaptées peuvent ainsi être élaborées. Les suivis répondent à des protocoles qui sont standardisés en vue d'analyses fiables et facilitées. Le plus ancien suivi réalisé sur la réserve est le comptage décennal qui permet de comptabiliser les oiseaux présents au sein de la réserve tous les 10 jours. Ce dernier permet ainsi d'avoir une bonne vision des espèces côtoyant le site et de suivre l'évolution des populations d'oiseaux à chaque saison depuis plus de 20 ans.

Connaissance sur la fonctionnalité du site pour les passereaux et anatidés

Les suivis réalisés jusqu'alors sont centrés sur la réserve. La fonctionnalité écologique du Platier d'Oye, qui représente sa capacité à répondre aux besoins biologiques des espèces animales et végétales, n'est pas assez connue dans son contexte local et régional. Il faut pour cela mener des études à plus large échelle, pour observer les relations qui existent entre les oiseaux et les différents sites littoraux proches de la réserve.

▶ OBJECTIFS 2028

- Compréhension du fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du site.
- Connaissance sur la qualité des milieux aquatiques, la salinité, la sédimentologie côtière, la dynamique de la vase du Casino.
- Inventaires des invertébrés (Coléoptères aquatiques, Hétérocères, Odonates...).
- Suivi des habitats et de la flore de la réserve.
- Compréhension de la fonctionnalité du site pour les anatidés et les passereaux.

Étude qualité des eaux



Suivi hétérocère





Panneau d'informations

▶ EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Accueil du public lors d'animations nature gratuites



Les enjeux : ACCUEIL, SENSIBILISATION DU PUBLIC ET PAYSAGES

Les raisons qui amènent le public (130 000 visiteurs/an) à venir dans la réserve sont les suivantes : la promenade, l'observation de la faune et de la flore, l'accès à la plage, et le sport. 75 % des personnes sondées lors de l'enquête de fréquentation réalisée en 2018, viennent accompagnées, en famille ou en couple. Seuls 19 % des personnes interrogées ne proviennent pas de la région (autres départements et étrangers). De plus, un tiers fréquente le site en semaine, ce qui indique que la réserve est fortement parcourue par les habitants locaux, habitués du site.

Un ancrage territorial de la réserve

Pour faciliter l'acceptation de la réserve et favoriser le bien-être des visiteurs, il est essentiel de renforcer le lien entre l'Homme et la nature. La notion d'ancrage territorial devient alors très utile pour faire accepter et respecter la réserve par les usagers locaux, principal public présent en toutes saisons. Parce que l'éducation au respect, à la découverte de la nature et d'un territoire se font dès le plus jeune âge, des activités seront réalisées avec les scolaires locaux. Concernant le public adulte, les actions du gestionnaire ne sont pas toujours comprises par les habitants locaux qui ne participent souvent pas aux animations proposées et qui n'ont donc pas d'information sur la réserve. **Le développement d'un réseau d'ambassadeurs locaux, avec des activités et des sorties qui leur seront exclusivement destinées, est l'une des priorités du plan de gestion en terme d'animation.**

Des animations et des équipements adaptés pour accueillir et sensibiliser le public

Afin d'accueillir et sensibiliser un public plus large, des activités et des sorties sont proposées tous les mois par le gestionnaire et ses partenaires (Guides nature du Platier d'Oye, Goéland, Ligue de Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais,...). Les animations proposées par Eden 62 seront partagées entre sorties naturalistes (participer à des suivis, découvrir le métier des gardes nature de la réserve, etc...) et sorties thématiques (création de nichoirs, de couronnes de Noël, réalisation de confitures, découverte des vestiges historiques, rallye nature...) à destination des familles, des retraités, des passionnés d'histoire et de nature, des promeneurs et de toute personne curieuse ayant envie d'apprendre et de découvrir. De nouveaux outils et supports de communication seront réalisés. Pour ceux qui souhaitent découvrir le site en autonomie, de nombreux aménagements existent déjà. Bien que la

satisfaction globale des visiteurs soit très bonne, des améliorations seront nécessaires.

La communication locale et la signalisation routière seront revues pour une meilleure identification des entrées de la réserve. Pour le confort des usagers et l'accès aux personnes à mobilité réduite, une boucle entretenue de 1,4 km de platelage est offerte aux visiteurs. La maison dans la dune, qui accueille et informe les visiteurs en saison estivale, sera rénovée par la CCRA pour devenir la porte d'entrée touristique du territoire et de la réserve avec une réception possible de groupes et d'écoles. Des équipements, comme les observatoires, existent déjà et certains seront rénovés ; des points de vue agrémenteront le paysage ; les parkings des Ecardines et de la maison dans la dune seront rénovés pour partager et sécuriser l'accès entre voitures et modes de déplacement plus doux.

Afin de préserver la beauté des paysages, les aménagements et les travaux de restauration feront l'objet d'une attention particulière et seront conduits de manière à être intégrés au mieux dans leur environnement.

Le respect de l'esprit des lieux est essentiel pour que les visiteurs se sentent immergés dans cet espace naturel. L'intégration des aménagements permet également aux visiteurs d'observer la faune sans la déranger (exemple des observatoires ou des points de vue intégrés à la végétation).

▶ OBJECTIFS 2028

- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs pour promouvoir localement la réserve.
- Travail avec les scolaires autour d'une exposition temporaire sur les oiseaux nicheurs du banc coquillier.
- Animations grand public.
- Réalisation d'un nouveau schéma d'interprétation.
- Ré-ouverture d'un sentier vers le verger du Polder Ouest et pose de bancs pour écouter les oiseaux et s'imprégner de l'ambiance du site.
- Restauration des parkings de la maison dans la dune et des Ecardines.



▶ Observatoire intégré



Carte de la réserve et de la zone tampon en 2018



Suivi odonate

Les enjeux : LES PARCELLES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET LA ZONE TAMPON

De nombreuses parcelles acquises par le Conservatoire du Littoral en périphérie de la réserve forment une « **zone tampon** ». La présence de cette zone permet de limiter le dérangement au sein de la réserve pouvant provenir des usages anthropiques. Elle sert de **zone de transition entre espaces anthropisés et milieux naturels**. Elle permet aussi d'éviter la fragmentation des habitats et joue donc le **rôle de corridor écologique**. Enfin, elle participe à la cohérence du paysage de la réserve avec les alentours. Ces terrains doivent être gérés de la même manière que la réserve et doivent pouvoir proposer au public une nouvelle offre de découverte.

▶ OBJECTIFS 2028

- Entretien de la zone tampon (conventions passées avec les agriculteurs locaux pour une fauche exportatrice respectueuse de l'environnement, pâturage...).
- Mise en place d'aménagements et d'une liaison entre zone tampon et réserve pour la promenade et la découverte du site.



Zone tampon

ÉVALUATION

Les opérations définies dans le plan de gestion seront évaluées chaque année, à mi-parcours (5 ans) et à la fin du plan de gestion, qui est de 10 ans.

Certaines opérations ou certains suivis nécessitent beaucoup de temps, que ce soit en termes de réalisations, d'acquisitions ou d'analyses des données. **La création d'objectifs à long terme** (sur plusieurs plan de gestion), eux-mêmes déclinés en objectifs du plan pour l'actuel plan de gestion, permet au gestionnaire d'être **plus ambitieux dans la préservation de son site et de garantir une pérennité et une logique dans la gestion. Les indicateurs**, qui sont définis au début du plan de gestion, permettent d'**analyser finement l'évolution des populations et l'impact de la gestion mise en place dans le plan de gestion actuel et dans les suivants**. Ainsi, si certains indicateurs ne sont pas bons au fil des évaluations, des ajustements pourront être entrepris pour garantir la préservation de la biodiversité de la réserve.

Suivi botanique



Suivi pour identifier et dénombrer les oiseaux présents sur chaque secteur de la réserve

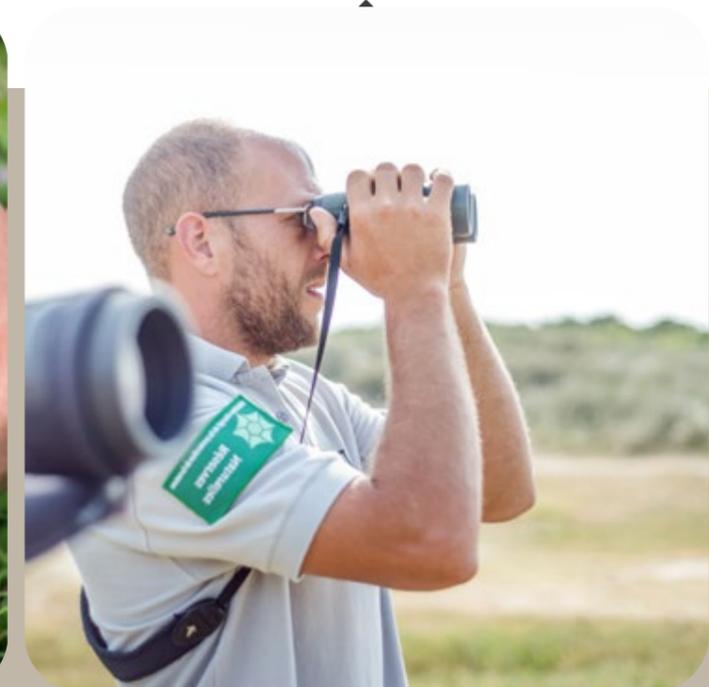


Tableau de synthèse des objectifs et opérations du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye

I. Des conditions améliorées pour l'alimentation, le stationnement et la nidification des oiseaux, répondant à la vocation ornithologique forte du Platier d'Oye			
Enjeux - Vasières - Estran - Plans d'eau, berges, roselières et îlots - Dunes - Prairies - Oiseaux migrateurs et hivernants - Oiseaux nicheurs - Respect des unités paysagères - Sensibilisation des usagers habitués de la réserve - Réglementation - Sensibilisation des autres visiteurs	I.A. Assurer la quiétude des oiseaux		
	Facteurs négatifs - Dérangement de l'avifaune - Méconnaissance du public - Chemins parasites - Chiens non tenus en laisse - Piétinement par les bovins - Circulation piétonne - Sport de voile - Manifestations sportives et culturelles - Circulation d'engins motorisés sur le DPM	Opérations planifiées TU1 - Enlèvement du pont sur la zone des anciennes huttes TU2 - Décalage du chemin piéton au niveau de la zone des anciennes huttes TU4 - Fermeture des chemins parasites TE1 - Non intervention TE5 - Tranquillisation du banc coquillier et de la plage du Casino durant la période de reproduction des oiseaux TE7 - Maintien des arrivées d'eau de mer TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public PI5 - Communication autour des Gravelots et de la Sterne naine PI10 - Maraudage PO2 - Respect du décret de la RNN et des arrêtés préfectoraux complémentaires SA3 - Rédaction de dossier(s) réglementaire(s) SA4 - Formulation d'AOT	
	I.B. Favoriser les milieux et les végétations propices à la nidification, à l'alimentation et au sentiment de sécurité des oiseaux		
	Facteurs négatifs - Dynamique naturelle de la végétation - Végétation dense et haute - Piétinement des berges et des îlots par les bovins	Opérations planifiées TE1 - Non intervention TE2 - Pâturage TE3 - Fauche exportatrice TE4 - Broyage des pousses de ligneux TE6 - Curage des langues sableuses permettant l'accès aux îlots TE14 - Entretien des chemins techniques TE15 - Ramassage manuel des déchets sur l'estran SA17 - Mise en place de conventions d'occupation temporaire	
I.C. Augmenter la surface en eau du Platier d'Oye pour l'accueil et l'alimentation des oiseaux			
Facteurs négatifs - Manque de zones de prairies partiellement immergées favorables à l'avifaune - Sécheresse de plus en plus prolongée	Opérations planifiées TU7 - Creusement de plusieurs plans d'eau TE7 - Maintien des arrivées d'eau de mer SA3 - Rédaction de dossier(s) réglementaire(s) SA4 - Formulation d'AOT	Facteur positif - Potentialités de création de nouvelles zones d'alimentation	
I.D. Empêcher la destruction totale des colonies			
Facteurs négatifs - Prédation du renard - Potentielle arrivée du sanglier	Opérations planifiées TE10 - Piégeage de mammifères qui pourraient mettre en péril le patrimoine naturel de la réserve SA7 - Observation et constat de destruction de colonies d'oiseaux SE23 - Inventaire ponctuel des Mammifères	Autre facteur - Présence de chats domestiques ?	
II. Un fonctionnement des dunes et des prés salés préservé, assurant la conservation de nombreux habitats, en tenant compte des aménagements liés à l'érosion			
Enjeux - Vasières - Estran - Dunes - Respect des unités paysagères - Réglementation - Vasière de l'anse de l'abri-côtier - Evolution du trait de côte	II.A. Préserver et dynamiser les végétations de slikke et de schorre		
	Facteurs négatifs - Cueillette du Lilas de mer et de la Salicorne d'Europe - EEE : Spartine	Opérations planifiées TU4 - Fermeture des chemins parasites TU5 - Etrépage de deux zones, si nécessaire, pour favoriser l'Obione pédonculée TU19 - Enlèvement du câble FR-UK4 sur le Casino TE1 - Non intervention TE7 - Maintien des arrivées d'eau de mer PI10 - Maraudage PO2 - Respect du décret de la RNN et des arrêtés préfectoraux complémentaires SA3 - Rédaction de dossier(s) réglementaire(s) SE2 - Suivi de la flore du site SE31 - Veille scientifique et technique sur la Spartine et le Lilas commun	Facteur positif - Non intervention
	Autres facteurs - Piétinement - Gestion des niveaux d'eau - Atterrissement - Érosion / accrétion		
	II.B. Préserver les végétations de lasses de mer indispensables à la création des dunes embryonnaires		
	Facteurs négatifs - Présence des macro-déchets - Piétinement - Non information du public	Opération planifiée TE15 - Ramassage manuel des déchets sur l'estran	
	Facteurs positifs - Ramassage manuel - Accrétion / Érosion		
	II.C. Conserver les pelouses dunaires pour leur fort intérêt floristique		
	Facteur négatif - Fermeture du milieu / embroussalement	Opérations planifiées TU4 - Fermeture des chemins parasites TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public SE31 - Veille scientifique et technique sur le lapin	
	Facteurs positifs - Pâturage - Non intervention		
	Autres facteurs - Piétinement - Eutrophisation des eaux / sols		
II.D. Maintenir les dépressions intra-dunaire ouvertes et conserver les végétations associées			
Autre facteur - Dynamique naturelle	Opérations planifiées TE2 - Pâturage TE3 - Fauche exportatrice		
II.E. Comprendre la dynamique évolutive de la vasière du Casino			
Facteur négatif - Chiendient littoral	Opérations planifiées SA20 - Utilisation des données sur le trait de côte et la sédimentologie SA21 - Veille scientifique RE1 - Contribuer aux études locales ou nationales SE5 - Étude sur la dynamique de la vasière du Casino SE29 - Suivi photographique		
Autres facteurs - Dynamique géomorphologique - Obstacles à la dérive littorale - Entretien des chenaux			
II.F. Suivre et lutter contre les espèces envahissantes			
Facteur négatif - Spartine anglaise, Rosier rugueux, Lilas commun, Lyciet commun	Opérations planifiées TE13 - Élimination des espèces exotiques envahissantes végétales SA21 - Veille scientifique SE4 - Suivi des espèces envahissantes végétales SE31 - Veille scientifique et technique sur la Spartine et le Lilas commun		
II.G. Limiter l'érosion du cordon dunaire			
Facteurs négatifs - Érosion - Risque pour les habitants	Opérations planifiées TU3 - Sécurisation du siffle-vent du cachalot TE21 - Mise en place de moyens de lutte contre l'érosion SA8 - Consolidation des liens avec les partenaires SA19 - Échanges d'informations environnementales et écologiques avec les instances et organismes du territoire SA20 - Utilisation des données sur le trait de côte et la sédimentologie SA21 - Veille scientifique		

III. Un bon état écologique des zones humides arrière-littorales conservé, assurant l'accueil de nombreuses espèces sensibles			
Enjeux - Plans d'eau, berges, roselières et îlots - Dunes - Prairies - Poissons migrateurs - Invertébrés terrestres et aquatiques	III.A. Surveiller la qualité et la quantité d'eau du site		
	Facteurs négatifs - Manque de connaissances sur la flore aquatique - Manque de connaissance sur les invertébrés aquatiques	Opérations planifiées Opérations planifiées : SA22 - Veille sur les projets pouvant impacter la réserve SE1 - Étude sur la flore aquatique SE7 - Actualisation de l'inventaire des Coléoptères aquatiques SE25 - Suivi des niveaux d'eau SE26 - Étude approfondie de la qualité de l'eau	
	III.B. Assurer la libre circulation des poissons		
	Autres facteurs - Continuité écologique - Anguille et autres poissons migrateurs	Opérations planifiées TU6 - Installation d'une passe à poissons TE7 - Maintien des arrivées d'eau de mer SE12 - Actualisation de l'inventaire des Poissons	
	III.C. Maintenir les mares et prairies ouvertes et conserver les végétations de bas-marais		
	Facteur négatif - Dynamique de végétation	Opérations planifiées TU8 - Ré-ouverture d'une dépression intra-dunaire sur le Polder Ouest TE2 - Pâturage TE3 - Fauche exportatrice TE8 - Entretien des mares, fossés, noues et plans d'eau	
III.D. Augmenter la surface de roselière			
Facteurs négatifs - Broutage - Piétinement	Opérations planifiées TE1 - Non intervention TE19 - Entretien des aménagements existants		
Autres facteurs - Hydromorphie du sol - Atterrissement			
III.E. Éradication d'espèces dommageables / défavorables			
Facteurs négatifs - Pollution génétique - Compétition avec les espèces autochtones - EEE potentielles (Crassule de Helms)	Opérations planifiées TE11 - Participation aux plans nationaux d'éradication des espèces exotiques animales TE12 - Suppression des espèces animales introduites ou lâchées TE13 - Élimination des espèces exotiques envahissantes végétales SE4 - Suivi des espèces envahissantes végétales		

IV. Un ancrage territorial de la réserve renforcé pour une meilleure appropriation par les territoires, les acteurs locaux et les partenaires			
Enjeux - Vestiges historiques - Maison dans la dune - Sensibilisation des usagers habitués de la réserve - Connaissance du Platier d'Oye - Réglementation - Evolution du trait de côte - Digues	IV.A. Sensibiliser et impliquer les riverains du site à sa préservation		
	Facteurs négatifs - Submersion marine - Érosion du cordon dunaire - Manque de communication avec les locaux - Manque de connaissances sur la gestion et la biodiversité du site	Opérations planifiées PI2 - Mise en oeuvre du partenariat avec la CCRA et la commune pour la maison dans la dune PI3 - Réalisation d'une semaine ville à Oye-Plage PI4 - Réalisation et tenue de stands PI6 - Poursuite d'animations grand public PI9 - Réalisation de chantiers nature PI11 - Mise en valeur des acteurs locaux impliqués dans la vie de la réserve PI12 - Expérimentation d'un réseau de bénévoles ambassadeurs de la réserve PI13 - Réalisation d'animations spécifiques riverains SE36 - Enquête auprès des riverains	
	Facteur positif - Modification des digues		
	IV.B. Améliorer la visibilité / lisibilité de la réserve au niveau local		
	Facteurs négatifs - Communication ? - Panneaux / signalétique ?	Opérations planifiées TU13 - Pose de la signalétique de la réserve TU14 - Pose des limites de la réserve PI4 - Réalisation et tenue de stands PI7 - Communication sur les événements et chantiers du Platier d'Oye SA10 - Représentation forte dans les instances inter-communautaires	
	Facteur positif - Tourisme		
	IV.C. Maintenir les échanges avec les partenaires		
	Facteur positif - Partenaires	Opérations planifiées PI8 - Sorties nature avec les étudiants SA8 - Consolidation des liens avec les partenaires SA9 - Développement de nouveaux partenariats	
	Autre facteur - Échanges avec les universités		
	IV.D. Sensibiliser la jeunesse locale		
Autre facteur - Connaissance de la richesse du site et de son intérêt	Opération planifiée PI14 - Poursuivre la sensibilisation des scolaires locaux		
IV.E. Réfléchir et saisir les opportunités d'études sur l'impact de la réserve au niveau socio-économique régional			
Autre facteur - Intérêt économique	Opération planifiée SE38 - Étude socio-économique		
IV.F. Assurer la gestion administrative de la réserve			
Autres facteurs - Obligation de rendre compte - Impératifs administratifs	Opérations planifiées SA1 - Animation du comité de gestion SA2 - Évaluation du plan de gestion SA19 - Échanges d'informations environnementales et écologiques avec les instances et organismes du territoire SA26 - Opérations administratives		



V. Une offre de découverte de la réserve consolidée et sécurisée, respectant les habitats, la faune, la flore et les paysages

<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des unités paysagères - Intégration des aménagements et de la signalétique - Polder Ouest sauvage - Vestiges historiques - Maison dans la dune - Accès et stationnements de la réserve - Sécurité des aménagements - Réglementation - Points de vue - Sensibilisation des autres visiteurs - Propreté des sites et des équipements - Balisage des chemins 	<p>VA. Revoir le schéma d'accueil et hiérarchiser l'accueil du public en fonction des enjeux</p>	
	<p>Facteurs négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parkings en mauvais état - Parkings mal signalés - Manque de parking vélos - Portions dangereuses pour les piétons et les vélos sur l'avenue du Platier - Portions de chemins monotones - Observatoires parfois dégradés - Présence d'éléments perturbateurs d'un point de vue paysager (règle limnimétrique, parc de contention etc...) 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU2 - Décalage du chemin piéton au niveau de la zone des anciennes huttes TU10 - Pose de bancs TU11 - Création d'un chemin vers l'ancien verger TU13 - Pose de la signalétique de la réserve TU15 - Remplacement d'observatoires TU16 - Réaménagement des parkings TU20 - Révision de l'accès côté Casino TE17 - Ouverture de points de vue TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public TE19 - Entretien des aménagements existants SA13 - Réflexion sur la localisation d'un nouvel accès à la plage des Ecardines SA14 - Réflexion pour convertir en voie douce la route traversant la RNN sur le Polder Est SA15 - Signalisation cohérente des entrées de la réserve
	<p>V.B. Entretien et sécuriser les accès et itinéraires piétons</p>	
	<p>Facteurs négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Platelage glissant - Passerelle des Ecardines parfois en mauvais état - Dépôts de déchets 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU13 - Pose de la signalétique de la réserve TU17 - Installation de deux bacs à marée TU22 - Contre-minage TE9 - Gestion des mammifères marins TE15 - Ramassage manuel des déchets sur l'estran TE16 - Ramassage des déchets terrestres TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public TE19 - Entretien des aménagements existants TE20 - Entretien de l'escalier Est
	<p>V.C. Améliorer l'information des visiteurs à propos des richesses écologiques, paysagères et historiques du Platier d'Oye</p>	
	<p>Facteurs négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt de déchets - Non respect de la réglementation 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> PI2 - Mise en oeuvre du partenariat avec la CCRA et la commune pour la maison dans la dune PI6 - Poursuite d'animations grand public PI9 - Réalisation de chantiers nature PI10 - Maraudage
	<p>V.D. Renouveler l'interprétation à la fin du plan de gestion</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habituation et vieillissement de l'offre de découverte 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> PI1 - Mise en place d'un nouveau plan d'interprétation SE37 - Étude de fréquentation
	<p>V.E. Réfléchir à la situation du parking des chasseurs</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incohérence vis-à-vis de l'interdiction des voitures et vélos 	<p>Opération planifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> SA12 - Déplacement du parking des chasseurs
<p>V.F. Mise en place de la politique pénale et application</p>		
<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non respect de la réglementation 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> PO1 - Mise en oeuvre de la politique pénale PO2 - Respect du décret de la RNN et des arrêtés préfectoraux complémentaires PO4 - Partenariat avec les différents services de police et de secours 	
<p>Facteur positif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissionnement des gardes du réseau des réserves d'Eden 62 		

VI. Des connaissances complétées sur le fonctionnement physique et écologique, pour répondre au rôle scientifique de la réserve et anticiper / affiner les choix de gestion

<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnalité du site - Hydrogéologie et circulation des eaux marines - Salinité - Sédimentologie - Invertébrés terrestres et aquatiques - Oiseaux chanteurs nocturnes - Micro-mammifères - Zone tampon 	<p>VIA. Approfondir la connaissance sur les espèces et habitats du Platier d'Oye</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissances 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> SA21 - Veille scientifique SA24 - Statistiques automatisées SE6 - Inventaire du Benthos SE7 - Actualisation de l'inventaire des Coléoptères aquatiques SE8 - Actualisation de l'inventaire des Rhopalocères SE9 - Actualisation de l'inventaire des Héteroécères SE10 - Actualisation de l'inventaire des Orthoptères SE11 - Actualisation de l'inventaire des Odonates SE12 - Actualisation de l'inventaire des Poissons SE15 - Suivi des populations de Cravelots et de la Sterne naine SE17 - Inventaire des oiseaux chanteurs nocturnes SE22 - Inventaire des Micro-mammifères SE23 - Inventaire ponctuel des Mammifères SE33 - Mise en place de protocole(s) de suivi(s) supplémentaire(s) en fonction des opportunités
	<p>VIB. Approfondir la connaissance sur l'utilisation du site par les oiseaux</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissances sur la fonctionnalité 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> SA21 - Veille scientifique SE21 - Étude de la fonctionnalité du site pour les oiseaux
	<p>VIC. Étudier le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du site</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de piézomètres 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU9 - Pose de règles limnimétriques SA25 - Achat de piézomètres et règles limnimétriques SE25 - Suivi des niveaux d'eau SE26 - Étude approfondie de la qualité de l'eau SE27 - Définition des paramètres pour l'étude hydrologique et hydrogéologique SE28 - Analyse des données de l'étude hydrologique et hydrogéologique
	<p>VID. Participer aux études menées par les scientifiques sur la sédimentologie</p>	
	<p>Facteurs négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Érosion - Submersion 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> SA20 - Utilisation des données sur le trait de côte et la sédimentologie RE1 - Contribuer aux études locales ou nationales SE29 - Suivi photographique SE30 - Transect du trait de côte
	<p>VI.E. Participer aux études internationales, nationales et régionales</p>	
	<p>Facteur positif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échanges à plus grande échelle 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> SA18 - Formation et contribution des agents à la recherche scientifique RE1 - Contribuer aux études locales ou nationales SE13 - Suivi des Amphibiens SE14 - Recensement des colonies de Sternes naines sur le littoral Nord-Pas-de-Calais SE16 - Suivi de la Marouette ponctuée SE19 - Participation au Wetlands International SE33 - Mise en place de protocole(s) de suivi(s) supplémentaire(s) en fonction des opportunités
<p>VI.F. Suivre la salinité des plans d'eau du site</p>		
<p>Autre facteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de la connaissance sur le gradient de salinité 	<p>Opération planifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> SE24 - Suivi de la salinité 	

VII. Un renforcement et une gestion de la zone tampon recherchés pour garantir l'intégrité écologique et paysagère de la réserve

<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux migrateurs et hivernants - Oiseaux nicheurs - Respect des unités paysagères - Intégration des aménagements et de la signalétique - Sensibilisation des autres visiteurs - Propreté des sites et des équipements - Balisage des chemins - Fonctionnalité du site - Zone tampon 	<p>VIIA. Créer un périmètre de protection autour de la réserve (Article L332-16)</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> SA6 - Prise d'un arrêté préfectoral instituant le périmètre de protection de la réserve SE39 - Mise en place d'un périmètre de protection autour de la réserve
	<p>VII.B. Continuer l'extension de la zone tampon par de nouvelles acquisitions foncières</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cultures, éléments anthropiques 	<p>Opération planifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> SA5 - Acquisition foncière des terrains autour de la RNN
	<p>VII.C. Augmenter la surface d'habitats propices aux oiseaux et à leur quiétude aux alentours de la réserve</p>	
	<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atterrissement 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TE8 - Entretien des mares, fossés, noues et plans d'eau SA3 - Rédaction de dossier(s) réglementaire(s)
	<p>Facteur positif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'eau de la carrière 	
	<p>VII.D. Maintenir et améliorer la gestion écologique de la zone tampon</p>	
	<p>Facteurs négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture intensive - Dynamique végétale 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TE2 - Pâturage TE3 - Fauche exportatrice TE8 - Entretien des mares, fossés, noues et plans d'eau SA17 - Mise en place de conventions d'occupation temporaire SE32 - Veille scientifique et technique sur le lapin SE33 - Mise en place de protocole(s) de suivi(s) supplémentaire(s) en fonction des opportunités
	<p>VII.E. Faire appliquer la réglementation sur le périmètre de protection (zone tampon)</p>	
<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chasse illégale 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> PO1 - Mise en oeuvre de la politique pénale PO3 - Respect du décret de la RNN sur le périmètre de protection défini par arrêté préfectoral 	
<p>VII.F. Connecter le schéma d'accueil de la réserve avec celui de la zone tampon</p>		
<p>Facteur positif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la carrière 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU21 - Accueil du public sur la zone tampon TE19 - Entretien des aménagements existants PI1 - Mise en place d'un nouveau plan d'interprétation SA16 - Réflexion sur les aménagements à faire sur les parcelles de la zone tampon 	
<p>VII.G. Créer une zone d'animation</p>		
<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la biodiversité 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU12 - Aménagement de la parcelle animation TE8 - Entretien des mares, fossés, noues et plans d'eau TE16 - Ramassage des déchets terrestres TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public TE19 - Entretien des aménagements existants 	
<p>Autre facteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attraction touristique de la RNN 		
<p>VII.H. Améliorer l'espace de la flaque aux oies</p>		
<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'entretien 	<p>Opérations planifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> TU18 - Parquage des animaux de lâchers non volants TE12 - Suppression des espèces animales introduites ou lâchées TE16 - Ramassage des déchets terrestres TE18 - Entretien des sentiers accessibles au public TE19 - Entretien des aménagements existants 	
<p>Facteur positif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaisir de nourrir les canards 		
<p>VII.I. Continuer le dialogue avec les propriétaires connexes pour l'amélioration de la qualité paysagère</p>		
<p>Facteur négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nuisances visuelles 	<p>Opération planifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> SA11 - Dialogue avec les voisins de la réserve à propos de la qualité paysagère du site 	



Connectez-vous à la nature...

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux et sur

www.eden62.fr

PERSONNES RÉFÉRENTES À EDEN 62 :

- Pierre THELLIER chargé de mission Réserves Naturelles Nationales
- Gwendoline GOUCHET chargée de projets
- Bruno COSSEMENT, chargé de mission études transversales et plans de gestion multi-sites
- Christophe TURPIN, chargé de mission éducation à l'environnement
- Kevin WIMEZ, chargé de mission communication

Synthèse du PLAN DE GESTION 2019-2028

Eden 62
2 rue Claude - BP 113
62240 DESVRES
tél : 03.21.32.13.74